|  |
| --- |
| ***Module : Phonétique corrective et articulatoire Niveau universitaire : 2ème année*** |

**Les phénomènes de coarticulation (les sons dans la chaîne parlée)**

Dans la chaîne parlée, les sons n’apparaissent que rarement isolés. Ils s’associent, s’influencent et se modifient diversement. Dans la parole, vous n’articulez pas chaque phone séparément. Chaque phone s’enchaine avec celui qui le précède et avec celui qui le suit. C’est ce qu’on appelle la ***coarticulation.***

La coarticulation diffère surtout selon le débit de la parole. Si vous parlez lentement, pour une lecture ou une dictée àun enfant, par exemple, vous faites un effort pour articuler très clairement. Mais si vous parlez spontanément, familièrement et vite, il se produit beaucoup d’accidents de prononciation.

Lorsque les sons d’une langue se trouvent en contact dans la chaine parlée, de nombreuses modifications peuvent se produire, dues à différents types d’interaction phonétique.

Comme plus fréquentes nous pouvons citer les chutes (ou élisions) de sons et les assimilations phonétiques. Ces dernières, si elles ne sont pas trop marquées, ne sont pas perçues par les locuteurs natifs non avertis (le signal fait l’objet d’une normalisation par le cerveau (filtrage perceptuel)). Souvent, pour des raisons de simplicité et de concision, elles ne sont pas transcrites par les linguistes. Toutefois, elles sont importantes pour la langue.

Le phonéticien analyse ces phénomènes (parmi lesquels figurent les faits de jointures : **élision, liaison, enchainement vocalique et enchainement consonantique)** caractéristiques de la production langagière réelle.

En effet, les assimilations et les élisions jouent un rôle dans l’évolution de celle-ci. De plus, elles sont importantes du point de vue didactique. Ce sont des traits spécifiques à l’oralité, et il faut apprendre à les repérer par une écoute attentive. L’étude de ces phénomènes de coarticulation relève **de la phonétique combinatoire**.

1. **Chutes ou élision de sons**

Par chute ou élision d’un son, nous entendons sa disparition complète. Ce phénomène se produit généralement dans des contextes bien précis selon des règles propres à la langue, obligatoires ou facultatives.

La chute la plus courante et la mieux connue est celle du schwa (e caduc). Cette voyelle, au timbre neutre, qui ressemble au *euh* d’hésitation, n’a pas de valeur distinctive nettement marquée, comme les autres voyelles. Elle alterne souvent avec zéro phonique, c’est-à-dire une absence de son.

Voici quelques exemples :

[ʒənəsɛpa] *devient souvent* [ʒənsɛpa] « je n(e) sais pas »

[ladədã] *devient souvent* [laddã] « là d(e)dans »

[sɛlotʀəkilafɛ] *devient souvent* [sɛlotkilafɛ] « c’est l’aut(re) qui l’a fait »

Comparez aussi :

[katʀavril] *et* [katʀəʒwɛ] « quatr(e) avril » / « qutre juin »

[katʒwɛ] *et* [ katʀavril] « quat(re) juin » / « quatr(e) avril »

1. **Assimilations phonétiques**

L’assimilation phonétique est un processus universellement attesté qui peut se définir comme l’acquisition d’une caractéristique phonétique (appelé aussi trait phonétique) par un son à partir d’un son (immédiatement) voisin. Dans la chaine parlée, les sons ont tendance à s’influencer les uns les autres. Ce phénomène, appelé « assimilation » est provoqué par la propension des locuteurs à réduire **l’effort articulatoire.**

« *On appelle assimilation un type très fréquent de modification subie par un phonème au contact d’un phonème voisin, et qui consiste pour les deux en contact à voir des traits articulatoires communs* ». J. BUBOIS et al*. (Dictionnaire de linguistique, p.55)*

**Types d’assimilation**

**Exercice**

• Un locuteur énonce, avec une élocution spontanée et rapide, la phrase suivante :

« Mademoiselle, ce sac de voyage est bon à jeter »

→ [manmwazelsəsagdəvwajaʒɛbͻnaʃte]

Identifiez, définissez et analysez à l’aide de la transcription proposée les phénomènes de coarticulation des sons.

**Analyse du sujet**

Cet exercice s’inscrit dans le cadre de la phonétique combinatoire, il traite des influences mutuelles des sons. Il démontre la nécessité de maitriser les caractéristiques articulatoires des sons pris isolément.

Par rapport à une transcription reproduisant les exigences du français standard, la notation phonétique proposée intègre quelques variations relevant de **l’assimilation consonantique.** Il apparaît, en effet, que certains sons cèdent leur place à d’autres réalisations consonantiques. Ces variations ne relèvent pas du hasard. Elles résultent de la rencontre de sons particuliers qui, en fonction de propriétés phonétiques spécifiques et de leur position dans la structure syllabique, s’altèrent les uns les autres.

***Point connaissance : la détermination de l’assimilation***

L’assimilation est régie par des rapports de forces entre les sons déstabilisant la synchronisation des mouvements articulatoires. À l’intérieur d’une syllabe, les occlusives sont plus fortes que les constrictives et les sourdes plus fortes que les sonores et les nasales. À la frontière syllabique, le son qui débute la syllabe est le plus fort.

1. **Assimilation de nasalisation**

Une transcription plus normative de mademoiselle aurait été : [manmwazɛl]. On constate que

[d] se transforme, au contact de [m], en [n]. Autrement dit, lorsque le locuteur entreprend

l’articulation de [d], consonne orale, il se prépare à la réalisation de [m], consonne nasale, et abaisse de façon prématurée le voile du palais. Il réalise ainsi le son nasal correspondant à [d] (occlusive, sonore, apico-dentale, orale), c’est-à-dire [n] (occlusive, sonore, apico-dentale, nasale). Dans ce premier cas d’assimilation, [m] contamine le son précédent, il lui confère son trait de nasalité. On parle **d’assimilation régressive par nasalisation.**

***Notion clé : assimilation régressive ou progressive***

L’assimilation régressive ou anticipatrice désigne la modification d’un son sous l’influence de celui qui suit. À l’inverse, l’assimilation progressive ou retardée désigne la modification d’un son par celui qui le précède. Ce dernier cas reste cependant rare en français, nous le trouvons par exemple dans le mot *cheval* lorsqu’il est prononcé avec l’élision du [ə] : [ʃfal]

***Point connaissance : L’harmonisation vocalique***

Les voyelles subissent également des faits de coarticulation. Ils consistent le plus souvent en une assimilation régressive à distance, appelée harmonisation vocalique : le timbre d’une voyelle intermédiaire non accentuée est modifié par le timbre de la voyelle de la syllabe suivante. Par exemple, le [ɛ] du mot *maire* [mɛʀ] se ferme dans *mairie* [meri] sous l’influence de la voyelle fermée [i]. Le même phénomène est observable avec le [ɛ] de *il aime* [ilɛm] qui devient [ilaeme] dans *il a aimé*.

1. **Assimilation de sonorisation**

[sagdəvwajaʒ] illustre un autre type d’assimilation : [d] étend son trait de sonorité à la consonne sourde [k], normalement attendue à la fin de *sac*. On obtient, par une assimilation régressive de sonorisation, le son sonore produit une vibration anticipée des cordes vocales.

1. **Assimilation d’assourdissement**

Le dernier cas d’assimilation observable, [aʃte], résulte de l’élision de [ə] qui occasionne la rencontre de [ʒ] et [t].Les cordes vocales, en prévision de la réalisation de [t] ; cessent de vibrer. La consonne sonore [ʒ], alors produite avec le trait sourd, devient la sourde

**Conclusion**

Les sons en tant qu’unités autonomes et invariables n’existent finalement que dans une perspective pédagogique. Les phénomènes de coarticulation accompagnent systématiquement l’usage normal de la parole. Ces interactions articulatoires, dont l’assimilation n’illustre qu’un des exemples le plus fréquent, rendent compte de la vie d’une langue. Elles en motivent le changement et l’évolution phonétiques.